



FORMATION CONTINUE

Gestion de conflits et négociation : comprendre et s'outiller pour mieux intervenir

Série Leader | LEA216

Public cible

Cet atelier s'adresse aux professeurs qui exercent un rôle de leader/gestionnaire académique dans notre faculté (direction facultaire, direction départementale, services, programmes, Centre, Bureau)

Contexte

Dans nos milieux professionnels, les divergences d'idées sont normales et même saines, car elles peuvent nourrir l'ouverture, le dialogue, la pensée critique et l'innovation. Par contre, les escalades et conflits interpersonnels, avec leur dimension émotive, comportent leur lot de conséquences négatives pour les personnes, les équipes, voire même pour l'organisation. Ils nuisent au climat de travail et d'apprentissage, ainsi qu'au sentiment de sécurité psychologique nécessaire pour bien performer et apprécier son travail.

Les personnes directrices ont un rôle important à jouer pour reconnaître et faciliter la résolution des conflits au sein de l'équipe. Mais plusieurs ne se sentent pas bien outillées pour le faire. Une bonne compréhension de la dynamique des conflits constitue la base pour mieux analyser ces situations délicates au potentiel hautement dommageable. De là, certaines approches et stratégies utiles peuvent aider les leaders à intervenir de la meilleure façon possible.

À travers des exposés interactifs, des réflexions individuelles, des travaux en petits groupes et en grand groupe, diverses notions clés seront explorées, des outils utiles seront partagés, et l'expérience des participants sera à l'honneur.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

QUAND

Le 05 mai 2025
12 h à 15 h
(Heures de l'Est)

DURÉE

2.5 heures

LIEU

FMSS - Campus de Sherbrooke LOCAL

: Z7-1319

3001, 12E AVENUE NORD
SHERBROOKE (QC) J1H 5N4

Date limite d'inscription :

30 avril 2025

- Se baser sur les **enjeux dynamiques** entourant les **conflits** pour les **analyser**, les **aborder** et les gérer
- Débattre de l'importance de **gérer efficacement les conflits** et de se préparer adéquatement dans un processus de **négociation**
- **Intervenir en situation de conflit** en privilégiant des **approches** visant leur **résolution**, et en évitant celles qui peuvent nuire
- Agir en leader/gestionnaire **autoréflexif et proactif** en regard des **conflits interpersonnels**, aux **conflits de rôle**, aux **conflits d'intérêt** potentiels

Informations additionnelles

Un dîner (boîte à lunch) sera fourni aux personnes inscrites lors de cette formation.

Préalables

Cet atelier est l'un des 6 de la Série Leader du CPSS.

Il n'y a aucun prérequis, quoiqu'avoir préalablement fait l'atelier "Défis interpersonnels – LEA211" permettra probablement d'en profiter encore mieux.

Animation

Animation:

P^{re} Marie Giroux

Conception :

P^{re} Marie Giroux

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures 30 minutes** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures 30 minutes** d'activités de développement professionnel.*

La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous

*pouvez déclarer un maximum de **2 heures 30 minutes** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures 30 minutes** de crédits MainPro+.*

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.